

La Ville de Genappe recherche
un ouvrier manœuvre polyvalent assurant la propreté des espaces publics et des abords (H/F/X)

Positionnement

Le service communal des Travaux comprend quatre grands secteurs d'activité : les voiries/festivités, la propreté/cimetières, les espaces verts et les bâtiments communaux. Chacun d'eux se trouve placé sous la responsabilité d'un membre du personnel spécialisé, qui collabore directement avec le contremaître et/ou le Chef d'équipe. Le Service est dirigé par le Chef de Service.

Votre Mission

Vous assurez le maintien de la propreté des espaces publics de la Ville

Pour ce faire vous devez être capable :

- De nettoyer des espaces publics et des voiries (rues, espaces piétonniers, places, Ravel, ...) à l'aide du glouton ;
- De ramasser des détritiques et des objets encombrants ;
- De vider des poubelles publiques ;
- D'effectuer le chargement et déchargement des déchets dans les véhicules communaux ;
- D'assurer le transport d'objets encombrants et dépôts clandestins à évacuer tout en respectant les consignes de sécurité et d'hygiène requises ;
- D'entretenir les abords et les espaces verts des voiries, des cimetières ;
- D'entretenir et débroussailler l'assiette et les abords des chemins et sentiers ;

Conditions requises

- Vous jouissez des droits civils et politiques et êtes de conduite irréprochable ;
- Vous êtes détenteur d'un permis B (boîte manuelle), voire BE ;
- Vous êtes en bonne condition physique et reconnu apte à effectuer des travaux d'extérieur par tout temps en qualité de manœuvre de travaux lourds ;
- Vous êtes dynamique et faites preuve d'esprit d'initiative et d'équipe ;

Conditions d'emploi

- Contrat à durée déterminée jusqu'au 31 octobre 2026
- Vous êtes rémunéré dans l'échelle de traitement E2 (min. 14.756,92 € brut annuel à l'index actuel) + Allocation de fin d'année + pécule de vacances
- Régime de travail : 19 heures par semaine

Modalités de candidature

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation doivent être enregistrées via le [FORMULAIRE](#) du site internet de la Ville de Genappe pour **le 28 juillet 2026 au plus tard**.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du Service GRH (067/79.42.61-62-63).

Les candidatures ne répondant pas aux exigences demandées, incomplètes ou rentrées hors délai ne seront pas prises en considération pour la sélection.